

Thèmes à aborder

Organisation du laboratoire

- schéma général
- services SA&L
- services techniques
- Secrétaire Général
- Conseil de Laboratoire
- Commission enseignement-recherche
- CDD
- Taille du LAAS
- RTB
- Plateformes

Organisation scientifique

- Plan stratégique et Axes stratégiques : mise en œuvre et buts
- Opérations, groupes, pôles, direction : attributs décisionnels, rôle des responsables de pôle, composition des conseils scientifiques...
- Politique scientifique : projets LAAS, COMEQ, budget CARNOT
- RTB : accueil extérieurs, organisation (TGI)...
- Plateformes : caractérisation, robots...

Environnement

- Politique nationale du CNRS
- Universités
- Industrie
- Europe, ANR, Pôles de compétitivité, Région

Questions à la nouvelle direction, sur le secrétaire général (SG)

Organisation des services administratifs et logistiques :

Suite à la réunion du 11/04, il apparaît une organisation en 3 services : 2I, TEAM et un seul service SAL sous la responsabilité du SG.

Que deviennent les services actuels Doc-Edition, Relations Extérieures et Communication, Personnel, Systèmes d'Information, Logistique et Gestion ?

Sous quelle forme ces activités vont-elles apparaître dans ce service SAL unique ?

Pouvez-vous donner un organigramme de ce service ?

Que devient le statut des responsables de SAL actuels ?

Comment seront nommés les responsables de services ?

Y aura-t-il des réaffectations de personnel ?

Quelles responsabilités conserveront les responsables de services administratifs et logistiques ?

Organisation de l'activité de leur service ?

Etablissement des demandes d'équipements ? (auprès de qui ?)

Gestion financière et comptable (fonctionnement et intérêt général)

Veille sur l'évolution technique des membres du service ?

Choix des outils et des méthodes ?

Rédaction des dossiers d'avancement et de concours ?

Proposition de classement des membres du service ?

Propositions de primes exceptionnelles ?

Propositions d'évolution de leur service ?

Signature des fiches de congés ?

Qu'en sera-t-il de la budgétisation des services actuels ?

Qui fera les demandes et profils de poste (permanents et CDD) ?

Organisation des services techniques :

Rôle du secrétaire général en COM2i, ou en COMTEAM ?

Fait-il partie de cette commission ?

Si oui, quel sera son rôle ?

Conservera-t-on un lien direct entre la direction [scientifique] et les services techniques ?
Sous quelle forme ?

Actuellement les services techniques disposent d'un budget.

Est-ce que le SG aura quelque chose à voir avec cela ?

Recrutement, promotion ITA :

Qui défendra au CNRS les demandes de postes ITA : le directeur ou SG ?

Rôle du secrétaire général : sur le plan des promotions des ITA.

Maintenez-vous a priori la commission d'avancement des ITA ?

Quel rôle jouera le SG dans cette commission ?
Quelle sera la composition de la commission ?

Rôle relatifs du secrétaire général et des responsables de service dans les affichages prioritaires en recrutement ?

Qui propose des profils d'ITA en recrutement ?

A qui propose-t-on ces profils ?

Qui participe au classement des profils ?

Actuellement, dans les jurys de recrutement d'ITA, le LAAS est représenté par le responsable de service concerné, ou un autre membre du service avec accord de la direction.

Est-ce que le SG aura quelque chose à voir avec cela ?

Est-ce que le SG aura un rôle dans le recrutement des CDD ?

Qui rédigera les dossiers de carrières, et de concours des ITA ? Actuellement, ce sont les responsables de services qui ont cette responsabilité pour les membres de leurs services (puis le dossier est corrigé et visé par le directeur), et c'est le directeur qui rédige pour les dits responsables de services.

Organisation du laboratoire :

Que deviendront les réunions hebdomadaires actuellement présidées par le directeur ?

Actuellement, les 2 responsables des services techniques et le secrétaire général participent à la partie finale, qui est suivie d'une réunion du directeur avec les responsables de services administratifs et logistiques.

Comment seront organisées les secrétaires ? Seront-elles sous la responsabilité du SG ?

Comment seront modifiés les statuts du LAAS pour intégrer le rôle du SG ?

Questions à la nouvelle direction, pour les membres de 2i

Services techniques

Mode de travail idéal entre IT et chercheurs ?

Comment améliorer l'affectation des IT 2i sur les projets ? (évaluation préalable concertée des projets, choix des outils, calendrier)

Y-aura-t-il des astreintes dans les services, globales ou limitées à certaines activités ? (astreintes magasin, sysadmin, ...)

Missions du responsable de service ?

Est-ce que le responsable de service est nécessairement un membre issu du service ?

Dans les jurys de recrutement d'ITA, qui représente le LAAS ?

Comment seront financés les services techniques ?

Comment seront financées les plateformes ?

Plateformes 2i

Qu'est-ce qu'une plateforme ?

Comment fonctionnera une plateforme ?

Comment se fera l'affectation des IT aux plateformes, par rapport à la COM2i ?

Rôle et responsabilités des IT dans les plateformes ?

Les IT affectés aux plateformes pourront-ils conserver 50% de leur activité sur des projets de recherche ?

CDD avec activité de soutien technique

Comment gérer les CDD associés à des projets de recherche ? (intégrés dans les équipes, ou dans les services, où est leurs bureaux ? comment récupérer le travail réalisé ?)

Comment recruter les CDD ? (En particulier que dit on aux candidats sur la durée ?)

Pour quelle durée recruter des CDD ? Sur quel type de contrat ? (adernip, UPS, CNRS, ...)

Sur quel type d'activité recruter des CDD ?

Qui décide du besoin ?

Comment décide-t-on des priorités ?

Quel est le nombre maximum acceptable de CDD ? (15% Cf Malik)

L'activité des CDD sera-t-elle traitée en COM2i, comme celle des autres IT ?

Est-ce que le salaire des CDD est affecté à l'intérêt général ?

Volonté d'intégrer les CDD ?

Fonctionnement

Conservation de la COMEQ ?

Conservation des projets LAAS ?

Conservation de la commission avancement ? (composition, mode de fonctionnement)

Les horaires de travail resteront-ils inchangés ?

La direction a la possibilité d'offrir quelques jours de congés supplémentaires. Il est d'usage que la direction accorde par exemple le jour du 2 janvier, et éventuellement un à deux jours de plus. Qu'en sera-t-il ?

Comment associer les IT au montage des projets dès la réponse aux appels d'offre ?

Risque d'éloignement des IT de la politique de recherche du LAAS ? (notamment par le nombre de CDD, les nombreux petits groupes, le secrétaire général, ...)

A propos du CL:

- Est ce que le rôle du conseil de laboratoire doit être maintenu avec en particulier de multiples commissions issues de lui (avancement ITA, renouvellement de la direction, bureaux...) ? Est ce que les nommés par la direction gardent leur liberté de parole et de vote ?

A propos du plan stratégique :

Est ce que les candidats sont d'accord avec le plan stratégique actuel qui propose d'augmenter les effectifs du laboratoire de 70 à 80 personnes sur 4 ans, voire même de 120 personnes ? Quels seront les moyens pour les accueillir ? Y-a-t-il une taille limite pour le LAAS ?

Questions du service TEAM aux candidats à la direction du LAAS-CNRS

1) Questions générales

Dans le paragraphe III de votre texte, concernant l'organisation du laboratoire, vous écrivez : « ...il est proposé de maintenir la ligne générale en apportant quelques corrections en fonction du retour d'expérience. ». Pouvez-vous nous éclairer sur ces deux points : d'une part sur le bilan que vous faites de cette nouvelle organisation (retour d'expérience) et d'autre part sur les corrections que vous voulez y apporter ? Au final, pouvez-vous nous dessiner un schéma de la nouvelle organisation que vous proposez en mettant en avant les corrections apportées par rapport à la précédente.

Avez-vous des idées pour améliorer la communication interne ? (Pb récurrent dans le cas d'un gros labo).

Vous parlez d'une augmentation du nombre de personnes au LAAS, quelle est pour vous la taille limite ?

Vous avez parlé de mutualisation matérielle et humaine ? de flexibilité ? Pouvez-vous un peu plus détailler ces points, leur mise en œuvre ?

Qu'entendez-vous par reconnaissance ? Quelle forme peut prendre cette reconnaissance ?

2) Services

En rapport avec la première question sur le paragraphe III, quel bilan faites vous sur le fonctionnement des services techniques ? Quelles corrections souhaitez-vous y apporter ? Les Com-Team et Com2I seront-elles maintenues (organisation et représentativité) ? De même pour la ComEq ? Ces commissions pourront-elles constituer un « bras de levier » de la direction ?

3) CDD

Quel pourcentage de CDD vous semble approprié pour le bon fonctionnement du laboratoire ? Vous avez parlé d'une augmentation du nombre de CDD très rapidement. Quel type de fonctions vont-ils remplir (proportion de chercheur et d'ITA) ? Comment seront-ils recrutés ? Quelle organisation pourra permettre le meilleur transfert de savoir-faire et le moins de pertes de connaissance ?

Cette augmentation des CDD ne va-t-elle pas entraîner une augmentation importante du temps des ITA « permanents » consacrés à la formation et à la maintenance (et de ce fait un temps moins important dédié directement au soutien aux projets) ?

Concernant les « anciens » CDD ? Allez-vous continuer la politique conduite jusqu'à ce jour pour les personnels au LAAS depuis de nombreuses années et pour qui des engagements ont été pris ?

- Progression salariale
- Progression de carrière
- Droit à la formation

4) Plateforme (RTB) : TGI

En externe :

Dans l'annexe 9 de l'ANR 2006 est stipulé le regroupement des grandes centrales de technologie sous le label TGI. Il est aussi noté que la gouvernance (GIS) s'articulera autour de 3 comités : un comité de pilotage, un conseil scientifique et un comité de direction.

Quel rôle pourra jouer le LAAS dans ces différents comités ?

Quelle est la vision des candidats par rapport à ce projet ?

En interne :

Ce label TGI, ou l'appartenance à une centrale RTB vont-ils conduire à une modification dans l'organisation du service TEAM (horaires, coordination de projets, relation avec les chercheurs, % de projets exogènes...).

De même pour le label Carnot : quelle incidence cela pourra avoir sur le fonctionnement et l'organisation du service ? Sur nos relations avec des partenaires industriels ?

Questions et commentaires Denis Arzelier (groupe MAC)

Ce document est la première version des questions et commentaires du mandataire du groupe MAC adressés aux nouveaux candidats pour la direction du LAAS. Ces interrogations et ces remarques sont fondées sur les deux textes proposés et sur l'assemblée générale déjà organisée. Les commentaires contiennent implicitement ou explicitement une interprétation des projets proposés. Celle-ci n'engage bien sûr que son auteur et peut donc à ce titre être discutée et infirmée par les auteurs des projets en particulier. Les deux projets étant structurés différemment, nous avons choisi d'organiser ce document suivant les trois grandes thématiques qui avaient été proposées par la commission de renouvellement de la direction.

Environnement du laboratoire :

Politique nationale du CNRS, universités, industrie, Europe, ANR, pôles de compétitivité, région.

Organisation scientifique :

Plan stratégique et axes stratégiques, opérations, groupes, pôles, direction, politique scientifique (projets LAAS, COMEQ, budget CARNOT), RTB, plateformes.

Organisation du laboratoire :

Schéma général, services SA&L, services techniques, Secrétaire général, conseil de laboratoire, commission enseignement-recherche, CDD, taille du LAAS, RTB, plateformes.

Environnement du laboratoire :

Il n'y a aucun positionnement précis des deux candidats vis-à-vis de la politique nationale du CNRS et en particulier vis-à-vis de la dernière réforme en date (dite réforme Larrourou) et de son évolution après le changement de direction (sauf à considérer que la référence au plan stratégique de 150 pages dans le texte de MG suffit à indiquer la tendance). Si les positions favorables à cette réforme de MG sont à peu près connues de tous, il me semble intéressant que RC se prononce sur l'évolution récente du CNRS et sur la position du Laboratoire au sein de notre organisme de tutelle. De même, il serait bon que MG précise son positionnement (plus exactement, celui qu'il voudrait voir jouer au LAAS) en tenant compte de cette évolution très récente (département ingénierie ?, suppression des directeurs interrégionaux).

Les relations avec l'environnement extérieur (partenariat recherche/industrie, coopération régionales, nationales et internationales) sont particulièrement développées dans le projet de MG et très peu abordés dans celui de RC.

Dans le premier cas, la très grande richesse des possibles relations aboutit à un foisonnement de sigles (pas loin d'une quarantaine sur deux pages) et à un labyrinthe d'opportunités dont on se demande si les concepteurs n'en ont pas perdu le plan à dessein générant ainsi de multiples et légitimes interrogations (le labo aura-t-il les ressources humaines nécessaires pour faire face à toutes ces sollicitations, la multiplication de ces relations structurantes peut-elle conduire à autre chose qu'une usine à gaz superficielle et sans réel fondement scientifique (effet d'affichage de relations plus qu'une véritable volonté de coopération scientifique), existe-t-il un plan, qui a le plan).

Dans le deuxième cas, la pauvreté des références à l'environnement extérieur souligne la coloration d'un projet visiblement plus tourné vers des préoccupations internes aux LAAS. Il me semble important de connaître la position de RC sur la place et l'action du LAAS dans

ces structures (que l'on ne pourra ignorer si elles existent encore au delà d'un horizon électoral à cours terme) ?

Label Carnot :

L'obtention de ce label devrait permettre d'obtenir des sources de financement supplémentaires (importantes semble-t-il). Le conseil de laboratoire a émis un avis afin de redistribuer cet argent vers les projets LAAS (3/4) pour dégager de l'argent afin d'augmenter la dotation de base et la com'EQ'.

1. Quelle est votre position sur le sujet ?
2. Comment sera géré cet apport supplémentaire (répartition au niveau des pôles, des groupes, au prorata du Ne, intérêt général, direction, projets LAAS, ...) ?

Coopérations régionales :

3. QMG : que va changer le souhait de voir le LAAS jouer le rôle de socle pour les hôtels à projets (équipes délocalisées, nouveaux axes stratégiques avec nos nouveaux partenaires...) et comment vont se positionner les *équipes-projets* dans l'organigramme du LAAS ?

Coopérations nationales :

4. Peu de choses sont mentionnées au sujet des GDR et des groupes de travail au sein des GDR. Faut-il comprendre que vous considérez ces structures d'animation comme obsolètes ?
5. QRC : l'idée d'organiser des écoles d'été au LAAS est intéressante mais va se heurter naturellement aux écoles d'été existantes (école d'été du LAG par exemple en Automatique). Comment comptez-vous concilier relations de complémentarité et de bon voisinage avec les autres labos et concurrence ainsi exacerbée ?

Relations avec les établissements d'ES :

Elles sont abordées explicitement mais très succinctement dans le projet de RC et un peu plus longuement dans le projet de MG mais dans les deux cas à travers la commission enseignement et recherche. Dans les deux cas, il est difficile de ne pas souscrire aux déclarations de bonnes intentions des candidats. Toutefois, il semble nécessaire de réfléchir à la constitution de la CER pour lui donner une plus grande légitimité dans ses interventions (équilibre à déterminer entre EC et CNRS, mode de constitution par cooptation, élection, émanation du CL, durée du mandat, périmètre d'intervention). De manière plus générale, les relations avec les établissements d'ES posent le problème central du recrutement des doctorants et au delà des futurs cadres scientifiques du LAAS. Dans les deux cas, la question essentielle est : comment recruter mieux ? L'appel à l'Excellence des candidatures a de ce point de vue autant de vertus magiques pour sa cohésion que peut en avoir l'invocation systématique de l'esprit LAAS. Peut-être est-il temps de proposer une action éducative forte du LAAS afin d'héberger dans ses murs des formations dont il maîtrisera le niveau (au niveau Master recherche) quand cela est possible. Cela passe sans doute par une action

volontariste et difficile d'unification de certaines formations. Cela passe également par la construction de salles de cours spécifiques après la phase de construction intensive d'infrastructures de type bureaux, salle blanche et salles d'accueil de plateformes. Les séminaires scientifiques et les écoles d'été peuvent jouer un rôle complémentaire de cette démarche aux restrictions mentionnées ci-dessus.

6. QRC : pouvez-vous préciser les modalités d'organisation du séminaire scientifique (périodicité, public, organisation) ?

Organisation scientifique :

Politique scientifique :

Je ne reviens pas sur les deux visions opposées de l'organisation de la recherche (la vision pilotée et la vision dite du bac à sable) même si je regrette que ni MG ni RC ne se soient clairement positionnés sur le sujet. Un autre axe de clivage possible concerne les parts respectives de la recherche dite finalisée vis-à-vis de la recherche non finalisée ou principalement dédiée à l'avancée des connaissances (pour ne pas utiliser le terme fondamentale qui a des connotations qui semblent en effrayer plus d'un). Le projet de RC semble accorder la primauté de la seconde sur la première dans les missions élémentaires du chercheur sans toutefois préciser comment cela peut s'articuler avec les nécessités actuelles (pression de l'environnement extérieur). Même si le projet de MG fait peu de références à cette problématique, son soutien préliminaire affiché pour le projet de Robert Plana laisse penser qu'il en partage les orientations essentiellement technologiques, structurées par la notion d'objets de recherche et principalement pilotées par des enjeux sociétaux essentiellement définis d'un point de vue économique. Cette vision semble de ce point de vue particulièrement reposer sur la notion d'efficacité. Sans dispositifs d'équilibre, celle-ci n'est pas toujours compatible avec des exigences d'éthique ou de morale scientifiques (effet d'opportunisme, sur-publication, adaptation aux critères d'efficacité). Le CNRS a mis en place dernièrement un certain nombre d'indicateurs chiffrés d'efficacité. Par définition, ceux-ci donnent une information agrégée excluant toute autre considération.

7. Pensez-vous utiliser ces indicateurs pour la gestion scientifique du laboratoire ?
8. QRC : comment mettre en œuvre les objectifs de soumission en revue (1 sur 3) ?
9. Pensez-vous conciliable le maintien de *l'esprit LAAS* dans le contexte d'une recherche libérale, mondialisée et globalisée ?

Les deux candidats semblent se retrouver sur le développement de plateformes technologiques qui peuvent amener à termes un affaiblissement de la recherche non finalisée si on reste dans la dynamique actuelle.

10. QMG : souhaitez-vous généraliser cette vision (objet de recherche # approche thématique) à l'ensemble du LAAS ?
11. QMG : comment imaginez-vous concilier cette vision très technologique avec les recherches thématiques menées au sein du laboratoire ?

12. Comment envisagez-vous la conciliation entre les réponses apportées aux demandes économiques (ANR, projets européens, industriels...) et celles relevant des missions élémentaires d'un chercheur (publications) ?

Un point de rupture important entre les deux projets porte sur la vision des axes stratégiques élaborés au laboratoire en 2005.

Les axes stratégiques sont nombreux (16) et hétérogènes (thématiques/applicatifs, représentativité, composition). RC le constate comme une faiblesse et propose d'en extraire une synthèse (4 ou 5). Le document de MG se référant explicitement au plan stratégique du LAAS ne revient pas sur l'élaboration de ces axes stratégiques considérant que celle-ci a été faite collectivement au sein du laboratoire. Un élément important à considérer est l'évaluation de ces axes et du plan par le comité d'évaluation qui devrait être maintenant parvenu au LAAS.

13. Les axes stratégiques doivent-ils être utilisés pour affichage ou pour la structuration scientifique du laboratoire ?
14. QMG : les axes stratégiques sont-ils figés ou souhaitez-vous une nouvelle élaboration plus fine.
15. QRC : comment seront constitués et fonctionneront les ateliers de travail pour l'identification des 4 à 5 défis scientifiques majeurs ?
16. QRC : n'y a-t-il pas un risque à aboutir *in fine* à identifier thématiquement le 4/5 défis majeurs avec les pôles ?
17. La mise en œuvre du plan stratégique va-t-elle affecter le recrutement des personnels, la répartition des dotations de base et moyens, les choix scientifiques ?

Groupes de recherche :

La discussion sur les contours scientifiques des groupes et leur évolution semble cristalliser une des différences majeures entre les deux projets. Le projet de MG est clairement dans la continuité de sa politique actuelle favorisant (voir suscitant) des recompositions (plus géographiques que thématiques à mon sens). Cette volonté repose essentiellement sur la conviction que ce type de changement est nécessairement dynamisant et doit permettre l'émergence de jeunes leaders scientifiques (il serait intéressant de connaître l'argumentaire en faveur de la jeunesse des futurs leaders scientifiques). Il s'appuie ainsi sur les recompositions passées (MOGISA, ISI, M2D, ISGE, MRS, GEPETTO, MOST, MINC, RIS, RAP). Son analyse globalement positive de ces recompositions peut certainement être contestée tant dans son postulat de base (la recomposition génère de la dynamique), son aspect global que dans la méthode pour laquelle « les mécanismes ascendants et les dynamiques internes des équipes » ne me semblent pas toujours avoir été respectés. Des réalités aussi différentes que les recompositions de MRS, de GEPETTO et de ISI par exemple ne paraissent pas facilement assimilables dans un même processus. Un risque majeur de ce type de stratégie si elle devient systématique et appliquée sans discernement et qui est souligné par les deux projets est lié à la stérilisation possible d'une thématique par la mise en concurrence de deux groupes trop proches thématiquement. D'autre part, si une dynamique de la recomposition non maîtrisée peut être source de difficultés, le conservatisme peut entraîner la stagnation. Le chemin est donc étroit entre conservatisme sclérosant et agitation stérilisante. Si les deux candidats

proposent de laisser l'initiative aux groupes, la différence subtile entre les deux positions réside principalement à mon sens dans le choix assumé de la prise de risque (en dépit également de possibles mises en situation critique individuelles) pour le projet de MG alors que le projet de RC choisit la garantie du statu quo. Débat difficile à trancher mais qui devrait en tout état de cause reposer essentiellement sur la volonté des acteurs principaux : les groupes. Les déclarations d'intention des deux candidats vont dans ce sens. Enfin, il serait regrettable à cet égard que le positionnement personnel des deux candidats dans la recombinaison passée de RIA structure fortement ce débat en masquant les autres enjeux.

18. QRC : comment la direction peut-elle garantir que deux groupes n'ont pas une thématique identique tout en respectant leur autonomie scientifique ?
19. QMG : le fait de faire jouer le rôle d'arbitre au pôle implique d'en faire une instance de décision. Est-ce un élément de votre projet ?
20. Avez-vous des projets de recombinaison de groupes ?
21. QMG : la visibilité du laboratoire centrée autour des axes stratégiques signifie-t-elle la disparition de l'entité groupe lors des comités d'évaluation ?
22. Quel avenir pour les opérations (ont-elles vocation à se multiplier ? à durer ?)
23. QMG : comment comptez-vous identifier les futurs jeunes leaders scientifiques ?

Les Pôles :

L'organisation scientifique du laboratoire repose également sur la répartition des pouvoirs de décision dans les différentes instances. La création des pôles a modifié l'équilibre de répartition des instances de prise de décision en élargissant la base de décision tout en la remontant au niveau de la direction.

Dans ce domaine encore, les deux visions diffèrent sensiblement puisque dans le cas du sortant, il y a une volonté clairement affichée de renforcer le rôle des pôles avec des attributions décisionnelles nouvelles (même si cela n'est pas explicitement dit) alors que pour RC, les pôles doivent avoir essentiellement un rôle d'animation et de coordination des activités scientifiques. Cette différence reflète en partie l'état de fait actuel avec des pratiques très différentes suivant les pôles et la personnalité de leur responsable. Pour le moins, sans se prononcer sur le renforcement ou la limitation des attributions, une clarification et une uniformisation de celles-ci paraît nécessaire. Ce point est très étroitement lié à la constitution de l'équipe de direction (cf. ci-dessous). Il est important d'accroître la représentativité des conseils de pôles par rapport à l'existant et cela passe sans doute par plus de membres élus par les groupes par exemple (d'autres dispositifs tels que des élections par pôles sont également possibles) plutôt que cooptés par la direction sur proposition du responsable de pôle ou par les responsables de groupe membres de droits.

Une autre différence entre les deux projets réside dans le mode de nomination des responsables de pôles et dans la constitution du conseil de pôles.

24. QMG : souhaitez-vous voir évoluer la composition des conseils de pôles ?
25. QMG : si oui, dans quel sens ?
26. QMG : quels seraient vos critères pour la cooptation de responsables de pôles et ceux pour la cooptation de membres de conseil de pôles ?

27. QRC : quels sont les critères de cooptation par les chefs de groupe des personnalités membres des conseils de pôles ?
28. Des responsables de service ne doivent-ils pas être membres de droit de certains conseils de pôles ?

Les projets LAAS :

29. Ne faut-il pas rendre plus transparente l'évaluation des dossiers de projets LAAS et clarifier les critères d'évaluation ?

Equipe de direction et conseils scientifiques:

Les équipes de direction sont de fait constituées très différemment. MG a fonctionné avec une direction élargie (2+4) qu'il souhaite soudée et dont tous les membres doivent adhérer au projet de départ. Cette assiette élargie permet une moins grande concentration des pouvoirs et devoirs mais nécessite une homogénéité conditionnant de fait le choix des responsables de pôles en diminuant ainsi la représentativité d'une éventuelle « opposition ». L'élection du responsable de pôle par les chefs de groupe proposée dans le projet de RC veut remédier à cet inconvénient au prix d'un resserrement de la direction (2) lui-même compensé par la résurrection d'un exécutif rénové (augmenté des responsables de pôles + SG) et la création d'un conseil de direction. La représentativité de l'opposition si elle n'est pas bien maîtrisée (minorité) se paie naturellement par un risque de possible harcèlement et de blocage au pire et/ou par une perte d'efficacité au mieux de ce conseil de direction.

Il est d'autre part extrêmement regrettable qu'à ce jour, aucun des candidats n'ait jugé bon de donner la composition précise (nom du directeur adjoint pour RC + les 4 responsables de pôles pour MG) de son équipe de direction.

30. QRC : les responsables de services administratifs ne doivent-ils pas être membres du conseil de direction ?
31. QRC : du fait de la composition des conseils de pôles (responsables de groupes + quelques personnalités cooptées par ces mêmes chefs de groupe), n'y a-t-il pas le risque de voir certains chefs de groupe cumuler les mandats (chef de groupe + responsable de pôle élu + membre de conseil de direction + membre du conseil de laboratoire) ?
32. QMG : pensez-vous nécessaire d'accroître la représentativité des conseils de pôles par rapport à la situation actuelle ?
33. QMG : le conseil scientifique actuel ne contient que des membres de droit, souhaitez-vous conserver ce mode de fonctionnement ?
34. QRC : le conseil scientifique proposé est composé de l'ensemble des cadres scientifiques et techniques. Quelles seraient ses modalités de fonctionnement et ses attributions ?

Organisation du laboratoire :

Les services faisant l'objet d'un questionnaire très complet produit par ailleurs sont abordés moins en détails que les autres points.

Rôle du conseil de laboratoire :

RC propose de modifier sensiblement la composition du conseil de laboratoire en diminuant la part des membres nommés (3). L'identification claire des décisions ou avis pris en conseil de laboratoire reste très certainement un point à améliorer. Le fait de pratiquer plus largement des votes à bulletin secret sur des questions pour lesquelles les discussions préliminaires n'ont pas permis d'identifier une position claire, doit permettre de rendre plus lisible l'action du conseil de laboratoire.

35. Quel rôle souhaitez-vous voir jouer au conseil de laboratoire (identique, renforcé avec plus de possibilités de votes) ?

Infrastructures et sécurité :

Le LAAS s'est doté de nouvelles infrastructures principalement dédiées aux plateformes technologiques et aux bureaux. On peut penser que les projets futurs dans ce domaine pourraient s'orienter vers des buts différents (amphi rénové permettant d'accueillir dignement les assemblées générales, des congrès ou manifestations de taille moyenne, salles d'enseignement).

36. Quel est votre vision future et quels sont vos éventuels projets dans ce domaine ?

La sécurité du site du LAAS a fait l'objet d'un renforcement sensible suite à des vols récurrents. Les choix en matière de sécurité conditionnent fortement la qualité de la vie au laboratoire (sentiment d'insécurité exacerbé, sensation de forteresse assiégée).

37. Quels seront vos choix dans ce domaine : poursuite de la tendance entrevue depuis une dizaine d'année de restriction de l'accès au laboratoire avec mise en place éventuellement de vidéo surveillance ou recherche de solutions alternatives douces (marquage/tatouage des matériels sensibles, fermeture des bureaux avec attribution de clés aux occupants ...) ?

Dans le même temps, le fond documentaire (livres – revues) du laboratoire n'est pas protégé. Sauf à considérer que les vols (y compris les emprunts non signalés de livres) ne peuvent être que l'apanage des extérieurs au laboratoire, il y a là un paradoxe.

38. Quels seront vos choix dans ce domaine ?

Le service documentation-édition :

Le rôle du service documentation-édition est certainement amené à évoluer du fait des changements de modèles de publication impliqués par les archives ouvertes par exemple. Son rôle n'est abordé dans aucun des deux projets alors que l'on peut penser qu'il devrait jouer un rôle essentiel dans l'élaboration, l'édition et la conservation des savoirs scientifiques du laboratoire.

39. Pensez-vous que le service documentation-édition doit être défini comme un service indépendant directement rattaché au directeur ?

40. Faut-il conserver un service unique ou le scinder en deux services distincts ?
41. Pouvez-vous vous positionner vis-à-vis du mouvement des archives ouvertes et indiquer les actions indispensables à mener dans ce domaine ?

Nota : sans indication spécifique (QMG : question pour Malik Ghallab ou QRC : question pour Raja Chatilla) les questions s'adressent aux deux candidats.

Questions à poser aux candidats / Groupe Photonique

Environnement du laboratoire

- Vision scientifique

Pouvez-vous préciser quels sont selon vous les grands objectifs scientifiques du laboratoire pour les prochaines années ? En quoi la double appartenance aux sections 07 et 08 est une force pour le laboratoire (en dehors de sa taille) dans l'environnement national et international ? Quels seraient les projets où elle pourrait mieux s'illustrer ?

- Evaluation

- Evaluation scientifique des projets soumis à l'extérieur.

La direction doit-elle intervenir dans cette évaluation ? Sur quels critères ?

- Evaluation scientifique des chercheurs.

La direction doit-elle intervenir dans cette évaluation ? Sur quels critères ?

La direction doit-elle faire remonter un classement des candidats du labo lors des concours d'enseignant-chercheurs ou de chercheurs (recrutement et promotion) ? Si oui, selon quelle procédure (decision individuelle ou collegiale) ? (cf. problemes dans certaines commissions de spécialistes)

Organisation du laboratoire

Taille des groupes

Dans un des projets (RC), il est indiqué que deux groupes ayant des thématiques très proches ne devraient pas coexister pour éviter les concurrences internes. Quid des groupes qui sont actuellement dans ce cas de figure ?